

Atelier de formation en leadership et en management public
à l'intention des Cadres de direction de l'Organe exécutif du Conseil National
des Télécommunications (CONATEL)
Karibe Convention Center, le mardi 26 août 2025 à 9 heures a.m.

Propos d'ouverture du
Coordonnateur général
de l'Office de Management et des Ressources humaines
Madelain Fils-Aimé

Monsieur le Directeur général du Conseil national des télécommunications,

Messieurs les Coordonnateurs de l'Office de management et des ressources humaines,

Mesdames, Messieurs les Directeurs et Cadres du Conseil national des télécommunications,

Monsieur le Directeur national du Projet d'Appui à la gouvernance locale et au développement territorial,

Monsieur le Président Directeur général du Groupe Croissance,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité interinstitutionnel sur la rationalisation des ressources matérielles de l'État,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de pouvoir vous adresser virtuellement mes plus cordiales salutations grâce à la magie des technologies de la communication et de

l'information. Toutefois, je dois vous avouer qu'il aurait été préférable pour moi d'être avec vous en présentiel. Je le regrette vivement.

Il y a environ deux mois, dans l'accomplissement de sa mission d'encadrement et d'accompagnement des institutions publiques nationales, l'Office de management et des ressources humaines, souscrivant à la demande pressante du Directeur général du Conseil national des télécommunications, a donné le coup d'envoi de la mise en œuvre du plan de formation de cette institution. Nous avons à l'esprit la tenue, au mois de juin écoulé, de l'atelier sur la gestion des ressources matérielles de l'Etat à l'intention de ses cadres administratifs et comptables.

L'Office de management et des ressources humaines est animé aujourd'hui de ce même esprit à l'occasion de la tenue de ce nouvel atelier sur le management public et le leadership, dont l'objectif consiste à renforcer les compétences managériales des cadres de direction de l'organe exécutif du CONATEL en soutien à une gouvernance du secteur des télécommunications plus efficace, responsable et axée sur les résultats.

A cet égard, dans le contexte actuel mettant à rude épreuve le fonctionnement des institutions de l'administration publique nationale, marqué particulièrement par une fragilité institutionnelle persistante, il s'avère impérieux pour les cadres dirigeants que vous êtes de vous rappeler que le CONATEL, en tant que service public, doit nécessairement obéir aux principes généraux de fonctionnement des services publics que sont le principe de continuité, le principe d'égal accès de toutes les citoyennes et de tous les citoyens et le principe d'adaptabilité aux nouveaux besoins de la population.

Aussi, dans un secteur en perpétuelle mutation, comme celui des télécommunications, n'est-il pas permis de douter de votre rôle en tant que cadres dirigeants. Votre engagement, vos compétences, votre sens des responsabilités, votre sens de leadership et votre vision stratégique sont essentiels pour assurer l'action publique du CONATEL de manière efficace et durable comme organisme chargé de la planification, du contrôle, et de la régulation du secteur des télécommunications reconnues comme un important levier du développement économique, social et institutionnel d'un pays.

J'en profite pour saluer l'engagement, la détermination, le dynamisme et le leadership du Directeur général dans sa vision de doter le CONATEL d'outils

moderne de gestion et de renforcer les capacités managériales de ses cadres dans une dynamique globale d'amélioration de sa gouvernance.

Dans cette perspective, cet atelier qui démarre aujourd'hui représente-t-il une étape importante dans ce processus dont le véritable enjeu est de rendre tous les cadres dirigeants capables de conjuguer compétences techniques, managériales, sens de l'intérêt général, performance et innovation, afin de répondre aux exigences croissantes du secteur et aux attentes légitimes des usagers dans leur quête permanente d'un accès équitable aux services de télécommunications, d'une qualité de service optimale et d'une meilleure accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Durant quatre (4) jours, les intervenants auront particulièrement à cœur de vous familiariser avec des thématiques telles que le leadership, la posture managériale, la gestion axée sur les résultats, la gestion stratégique, l'éthique, l'animation d'équipes et la redevabilité. Je vous encourage donc à en tirer pleinement profit pour contribuer activement à l'atteinte de nos objectifs communs : une administration publique plus efficace, plus transparente et plus proche des besoins de la population.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Directeur national du Projet d'appui à la gouvernance locale et au développement territorial (AGLDT), financé en grande partie par le Canada et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), Monsieur Hervens Jeanty, dont je salue la présence, pour son soutien aux initiatives de l'OMRH dans le cadre du renforcement de l'administration publique.

Je déclare donc ouvert l'atelier sur le management public et le leadership à l'intention des cadres dirigeants du CONATEL.

Bonne participation à vous toutes et tous !